Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260331-DELIB_2026_15-DE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage

24 mars 2026

L'An deux mille vingt six
Le 31 mars à 20h30
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Madame Mary COXALL PHILIPPE, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	26
Votants	27

Etaient présents : Mary COXALL-PHILIPPE, Gilles MORVAN, Céline HOUBERDON, Olivier MORVAN, Pauline PERROT, Matthieu APPLINCOURT, Myriam HELIAS, Gourhant LE GAC, Véronique TANGUY CHATAL, Mickaël POITOU, Karine PICHON, Stéphane LOUVERGNEAUX, Sonia OLU, Arnaud PIRIOU, Marianne SICARD, Dominique DUJARDIN, Flavie MORVAN, Maxime FASTREZ PIRIOU, Fanny GALLAND, Vincent BROUARD, Maryline LE GRAET, Pascal PRIGENT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Valérie BERVIL, Patrick DURVICQ, Magali DREZEN.

Absents excusés : Ludovic RAULLIN qui a donné à Pascal PRIGENT

Absents :

Secrétaire de séance : Céline HOUBERDON a été élue Secrétaire de séance.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'en application de l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut former des commissions. Ces commissions sont des instances de travail et sont chargées de préparer les dossiers qui seront présentés au Conseil Municipal pour décision. Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

DCM 2026-16

Objet :

Affaires générales – Constitution des commissions communales

Il est proposé les commissions suivantes :

- Commission « finances et bâtiments »
- Commission « culture et communication »
- Commission « personnels et vie de la mairie »
- Commission « voirie, cadre de vie et environnement »
- Commission « affaires communautaires et attractivité »
- Commission « vie associative et sportive » :
- Commission « affaires sociales »
- Commission « écoles, enfance et jeunesse »
-

Il est proposé que les commissions soient composées au maximum de 15 personnes (le Maire membre de droit n'est pas compté dans ces effectifs). Les Adjoints sont membres de droit de toutes les commissions.
Chaque Adjoint assurera la vice-présidence de la commission de son domaine de compétence.

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260331-DELIB_2026_15-DE

Il est procédé à la constitution des commissions :

- **Commission « finances et bâtiments » : Vice-président : Gilles Morvan**
  Stéphane Louvergneaux, Dominique Dujardin, Patrick Durvicq

- **Commission « culture et communication » : Vice-Présidente : Céline Houberdon**
  Maxime Fastrez-Piriou, Véronique Tanguy-Chatal, Flavie Morvan, Myriam Hélias, Pascal Prigent

- **Commission « personnels et vie de la mairie » : Vice-président : Matthieu Applincourt**
  Marianne Sicard, Maxime Fastrez-Piriou, Magali Drezen

- **Commission « voirie, cadre de vie et environnement » : Vice-présidente : Pauline Perrot**
  Olivier Morvan, Dominique Dujardin, Myriam Hélias, Ludovic Raullin

- **Commission « affaires communautaires et attractivité » : Vice-président Mickaël Poitou**
  Myriam Hélias, Maxime Fastrez-Piriou, Cécile Cormery-Rucklin

- **Commission « vie associative et sportive » : Vice-président : Gourhant Le Gac**
  Arnaud Piriou, Maxime Fastrez-Piriou, Vincent Brouard, Myriam Hélias, Magali Drezen

- **Commission « affaires sociales » : Vice-présidente : Karine Pichon**
  Sonia Olu, Marianne Sicard, Maryline Le Graet, Myriam Hélias, Valérie Bervil

- **Commission « écoles, enfance et jeunesse » : Vice-présidente : Céline Houberdon**
  Véronique Tanguy-Chatal, Maxime Fastrez-Piriou, Maryline Le Graet, Fanny Galland, Valérie Bervil

Le vote a lieu à mains levées et pour l'ensemble des commissions.

Les propositions de compositions des commissions communales sont adoptées à l'unanimité.

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 31 mars 2026,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Céline HOUBERDON

Le Maire,
Mary COXALL-PHILIPPE